

DÉPARTEMENT
DE L'OISE



ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

VILLE DE CREIL

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal du lundi 26 juin 2023

CONVOCACTION

Date : 20 juin 2023
Affichée le : 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le juin vingt six juin à , les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 27
Votants : 33
Pouvoirs : 6
Absent : 6

Étaient présents : Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - Mme Leïla HAMADOUCHE - Mme Aïssata SOW - M. Mohammed EL OUSTI - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - Mme Caroline JACQUEMART - M. Nouredine NACHITE - M. Gérald FACCHINI - M. Jean-Claude VILLEMMAIN.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

27 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

12 JUL. 2023

Absents représentés

Mme MOUSSATEN
M. N'DIAYE
M. ZAHRAOUI
M. LUCAS
M. KA
Mme M'BAYE

Pouvoir à Mme LEHNER
Pouvoir à M. LEMAIRE
Pouvoir à M. EL OUSTI
Pouvoir à M. NACHITE
Pouvoir à Mme JACQUEMART
Pouvoir à M. BOULHAMANE

Absents non représentés

, M. BROCHOT, Mme MEUNIER, M. PERRIN, Mme PEREZ, Mme MEHADJI, Mme DUCHATELLE.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

20 Association APE Somasco - subvention sur projet

Rapport de présentation :

Abdoulaye DEME, Adjoint

La ville de Creil apporte une aide financière aux associations de soutien scolaire et aux associations de parents d'élèves, pour la réalisation de projets.

L'association APE Somasco met en place diverses actions à destination des élèves du groupe scolaire Somasco, et souhaite notamment organiser, ce mois de juin, une sortie cinématographique, pour les 150 élèves des écoles maternelle et élémentaire, et les élèves de la classe ULIS (handicapés moteur). Les dépenses de cette action intègrent le transport pour tous les enfants et la billetterie.

Dans ce cadre et compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les élèves, il vous est proposé de verser une subvention sur projet de 600 €, pour l'organisation de ce projet.

Vous êtes appelés à voter.

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 060-216001743-20230707-DLRG230707014-DE

SLOW

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Education sport et loisirs » en date du 1^{er} juin 2023,
Considérant le projet présenté par l'association qui présente un certain intérêt pour les élèves.
Considérant que, pour le bon déroulement de cet événement, le versement d'une subvention est proposé,
Entendu le rapport de présentation,

Vote :

Votants : 33	Pour : 33	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide :**

Article 1^{er} : d'approuver le versement d'une subvention sur projet, à l'association APE SOMASCO pour un montant de 600€.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante au débit prévue à cet effet au budget de la Ville, sur le compte n° HA / 65 / 213 / 6574.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Publication électronique sur le site de la Ville le

12 JUL. 2023

CREIL, le

06 JUL. 2023

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

Madame Jessica ELONGUERT

Maire de Creil
Président de l'ACSO

La secrétaire de séance